

18 décembre 2025 Province de Québec
Municipalité du Canton de Hope
MRC de Bonaventure

A une session spéciale du Conseil Municipal du Canton de Hope, dans le comté de Bonaventure, tenue au lieu ordinaire des sessions, ce dix-huitième jour du mois de décembre de l'an deux mil vingt-cinq, à dix-neuf heure, sont présents :

Annick Arsenault
Hélène Chouinard
Magella Grenier
Jean-Luc Lebrasseur
Linda Delarosbil
Patricia Delarosbil

Tous conseillers et tous présents sous la présidence du maire Monsieur Hazen Whittom.

La directrice générale est aussi présente.

173-2025

ADOPTION DU BUDGET 2026

Il est proposé par Magella Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité adopte le budget 2026

Adoptée

BUDGET 2026

REVENUS

Taxes	501 032 \$
Taxe spéciale de secteur	19 715 \$
Taxe pour l'enlèvement et la destruction des déchets	65 964 \$
Terres publiques	1 716 \$
Péréquation	32 895 \$
Dotation spéciale de fonctionnement	81 942 \$
Revenus parc d'amusement	85 500 \$
Subvention - Entretien du réseau routier	108 198 \$
Contrat MTQ	235 950 \$
Redevance pour élimination	300 \$
Redevance éolien	21 595 \$
Autres recettes de sources locales	9 600 \$
TOTAL DES REVENUS	1 164 407 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	294 238 \$
Sécurité publique	86 513 \$
Transport	425 875 \$
Hygiène du milieu	112 395 \$
Urbanisme	1 367 \$
Loisirs et culture	128 946 \$
Frais de financement et remboursement de la dette à long terme	89 225 \$

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 1 138 559 \$

AFFECTATIONS

Réserve élection	3 000 \$
Remboursement du fonds de roulement	22 848 \$

TOTAL DES AFFECTATIONS 25 848 \$

SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE - \$

174-2025

ADOPTION DU RÈGLEMENT 328-2025

Il est proposé par Annick Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement 328-2025 règlement de taxation pour l'année 2026 soit adopté

Adoptée

175-2025

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2026-2027-2028

Considérant l'obligation de chaque municipalité d'adopter son programme d'immobilisations triennal annuellement, selon l'article 953.1 du Code Municipal du Québec.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

Année	Projet	Département	Montant estimé	Mode de financement
2026	Infrastructure des routes	Voirie	150 000 \$	Subvention TECQ
2026	Rénovation garage municipal	Voirie	75 000 \$	Subvention TECQ
2026	Clôture mini-golf	Loisirs	15 000 \$	Budget courant
2027	Infrastructure des routes	Voirie	150 000 \$	Subvention TECQ
2027	Camping	Loisirs	250 000 \$	Subvention/emprunt
2027	Logements communautaires	Santé et bien-être	800 000 \$	Subvention/emprunt
2028	Infrastructure des routes	Voirie	150 000 \$	Subvention TECQ
TOTAL			1 590 000 \$	

Il est proposé par Jean-Luc Lebrasseur et résolu à l'unanimité des conseillers que le programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028 soit adopté.

Adoptée

176-2025

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Hélène Chouinard que la séance soit levée.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Hazen Whittom, maire

Nancy Castilloux,
Dir.gén

